

Crise d'hégémonie ou crise de gouvernementalité ?

Intervention de Pierre Dardot au séminaire de « Transform » (Jeudi 6 septembre 2012)

Nous sommes invités par l'intitulé même de ce séminaire à réfléchir en termes d'« hégémonie », plus précisément à inférer des résultats des élections européennes (Grèce, Danemark, Espagne, etc.) un certain état de l'hégémonie néolibérale, comme si ces résultats traduisaient directement par eux-mêmes un certain état de la domination des idées néolibérales sur les populations des pays concernés, plutôt que de constituer, ainsi que j'aurais tendance à le penser, une réfraction déformée et momentanée des rapports de forces.

1/ Qu'entend-on par « hégémonie » ?

Je voudrais interroger très rapidement la pertinence de cette notion d'« hégémonie » s'agissant du néolibéralisme. A cette fin je distinguerai deux sens, un sens positif et un sens négatif.

Le sens positif renvoie indiscutablement à la notion forgée par Gramsci dans les *Cahiers de prison*. Le mérite essentiel de cette notion fut de faire pièce à une vue sommaire de la domination de classe exercée par la bourgeoisie qui avait tendance à prévaloir au début des années 1930 dans les rangs même du marxisme et qui réduisait cette exercice à l'usage de la répression. La bourgeoisie maintient sa domination en exerçant une direction politique sur ceux qu'elle domine, ce qui se traduit par « *une collaboration pure, c'est-à-dire un consentement actif et volontaire (libre)* » des dominés. Par cette notion Gramsci contribuait à desserrer, sinon à surmonter complètement, l'alternative « consentement ou coercition » ou encore « liberté ou domination » : répression et coercition opèrent complémentaires au consentement libre, mais ne le remplace pas, si bien qu'on a à la fois « consentement et coercition ».

Le sens négatif, pour n'être que peu théorisé, n'en est pas moins assez répandu aujourd'hui, de manière plus ou moins diffuse, dans les rangs de la gauche au sens le plus large du terme. En quoi est-il négatif ? En ce qu'il signifie d'abord et avant tout une absence d'alternative intellectuelle au néolibéralisme. Le recours à ce concept permet alors de dresser le constat amer d'une persistance de l'hégémonie néolibérale. Ce dernier ne l'emporte pas en raison de la supériorité intrinsèque de sa doctrine, mais faute d'une idéologie de rechange ou d'une

contre-doctrine capable d'exercer sur les esprits une force d'attraction suffisante pour renverser l'hégémonie néolibérale.

Si l'on privilégie le premier sens, on en viendra à conclure qu'il y a, au moins depuis l'automne 2008, date de l'ouverture de la crise dite « financière » à l'échelle mondiale, une crise ouverte de l'hégémonie néolibérale et on interprétera les résultats des élections en Europe dans le sens d'une confirmation de ce diagnostic. Si l'on retient le second sens, on conclura plutôt à la perpétuation de cette hégémonie faute d'une alternative intellectuelle crédible. Les deux sens ne sont a priori exclusifs l'un de l'autre : on pourra soutenir qu'il y a une crise de l'hégémonie néolibérale *et* que pourtant celle-ci se prolonge en l'absence d'une alternative crédible au néolibéralisme. Mais en ce cas que faire de la notion de « consentement volontaire et libre » ? Car la seule absence d'une doctrine de rechange ne suffit pas à produire du consentement actif ou une collaboration pure de la part des dominés. La notion d'« hégémonie » tend alors à perdre toute positivité et à perdre une grande partie de sa pointe critique : les idées dominantes ne domineraient en quelque sorte que par défaut.

Quoiqu'il en soit, que l'on mette l'accent sur la perte de crédibilité des idées néolibérales ou sur l'absence d'une alternative intellectuelle crédible, on n'est pas sans partager un même présupposé : le néolibéralisme est avant tout affaire de domination par les idées, parce qu'il est en lui-même une doctrine ou une idéologie et, par voie de conséquence, on centre la lutte contre lui sur le terrain des idées. On en appelle à l'élaboration d'une nouvelle utopie ou à la réactivation des anciennes, que ce soit pour créer une nouvelle hégémonie ou pour renverser l'hégémonie existante.

2/ Une crise de gouvernementalité plutôt qu'une crise d'hégémonie

Le néolibéralisme est assurément une doctrine économique prônant le recours à la privatisation, il fut aussi, au moins depuis une trentaine d'années, une politique économique s'efforçant de traduire dans les faits une telle doctrine. Reste qu'il est avant tout une nouvelle manière de gouverner les individus qui procède d'une certaine logique des pratiques et non de la domination des idées : gouverner relève non de l'exercice de la contrainte par laquelle une volonté s'impose à une ou d'autres volontés, mais plutôt d'une « conduction indirecte », de ce que Foucault appelle une « conduite des conduites », qui suppose de jouer activement sur l'espace de liberté laissé aux individus pour qu'ils en viennent à se conformer d'eux-mêmes à certaines normes. En d'autres termes, il ne s'agit plus de gouverner *contre* la liberté, mais *par* elle et *grâce* à elle, étant entendu que par « liberté » il faut entendre ici non pas le « libre-

arbitre », mais le fait que l'action ait à choisir entre plusieurs possibles dans une situation donnée. Le terme de « gouvernementalité » a l'avantage de signifier ce nouveau mode de gouvernement des hommes, qui ne se confond nullement avec l'action du « gouvernement » au sens de l'institution qui dirige un Etat, et qui norme de l'intérieur les conduites tant des gouvernants que des gouvernés. L'essentiel n'est pas l'adhésion intellectuelle des individus aux normes, ni leur consentement actif et volontaire, mais la contrainte exercée sur le choix des individus par des situations délibérément construites pour produire cet effet. On comprend ainsi que l'alternative « coercition ou liberté » ne soit plus du tout pertinente pour rendre compte de la gouvernementalité néolibérale, pas plus que l'alternative « domination ou consentement, ceci non pas parce qu'il y aurait à la fois domination *et* consentement, comme Gramsci nous invite à le penser, mais parce qu'il y a gouvernement des individus par leur mise en situation selon une logique de concurrence.

Si l'automne 2008 a ouvert une crise de la gouvernementalité néolibérale, il ne s'agit pas pour autant de la « fin du néolibéralisme » comme certains analystes l'ont prétendu un peu hâtivement en se laissant prendre au piège des déclarations sur le recours à la « garantie de l'Etat ». A l'inverse, il faut dire que la crise a été exploitée par les gouvernants pour renforcer les mécanismes disciplinaires après une période où il semblait possible que les Etats reprennent la main face aux banques (entre février-mars 2009 et septembre 2009), de sorte qu'on a assisté à une radicalisation du néolibéralisme. En l'espace de deux ans, on a alors assisté à un « retournement » du discours à peu près complet : dans un premier temps on a invoqué la crise pour ne pas répéter les anciennes démissions, dans un second temps on a utilisé la crise comme levier du renforcement des politiques néolibérales. Ce retournement et cette instrumentalisation n'ont pas peu contribué à ouvrir les yeux de nombreux citoyens.

L'exemple grec nous montre comment le chantage à la dette a pu ainsi être élevé au rang de méthode de gouvernement. On place un Etat dans une situation d'endettement chronique en prêtant de l'argent à un taux très bas aux Etats qui prêtent eux-mêmes à un taux très élevé à l'Etat endetté, on conditionne la poursuite de ces prêts à la mise en œuvre de plans toujours plus, enfonçant ainsi toujours plus ce pays dans la spirale infernale d'un endettement et d'une récession qui se nourrissent l'un de l'autre, et finalement on somme les électeurs de voter pour les partis qui s'engagent à mettre en œuvre le programme d'austérité, sous peine de se voir refuser l'aide financière qui leur est promise. En d'autres termes, on exhorte les citoyens à un vote « responsable » en les prévenant qu'ils ne pourront pas continuer de bénéficier de cette aide s'ils votent « mal » (qu'on pense aux déclarations de Fabius avant les élections de

juin). Dans de telles conditions, le fait que des électeurs aient voté conservateur ou Pasok pour rester dans la zone euro ne vaut pas pour autant consentement actif et adhésion de leur part au programme néolibéral, ou moins encore à l'idéologie du néolibéralisme.

Les résultats électoraux à l'échelle européenne me semblent ainsi traduire une distorsion entre la conscience de plus en plus large du caractère nocif du système de gouvernement en place, voire même du capitalisme tout court, et l'absence d'alternative politique de gauche en termes de pratiques positives de gouvernement. La question est donc : comment surmonter cette distorsion ?

Il faut commencer par entendre les interrogations de beaucoup d'électeurs concernant la gauche radicale : « s'ils arrivaient au pouvoir, ne se conduiraient-ils pas comme les autres ? ». Cette interrogation doit nous interpeller dans la mesure où elle nous renvoie à une faiblesse de la gauche qui n'est pas principalement d'ordre « idéologique », contrairement à ce que donne à entendre la lecture en termes d'« hégémonie ». Non pas qu'il faille délaisser le terrain de la confrontation des idées, bien au contraire. Mais il s'agit d'articuler cette confrontation à une confrontation des pratiques, mieux de faire procéder la contestation intellectuelle du néolibéralisme de la promotion de pratiques alternatives. Prenons un exemple qui est d'actualité, celui de la controverse entre partisans du protectionnisme et doctrinaires du libre-échange. Nous avons là une opposition éculée qui ne cesse d'être rejouée et réactivée de multiples manières depuis la crise du capitalisme des années 1890. Certains s'emploient aujourd'hui, à la faveur de la crise, à lui redonner une nouvelle actualité, notamment en faisant appel à la fibre du « patriotisme économique ». Adopter cette posture serait ruineux pour la gauche radicale, au moins à un double titre. Tout d'abord, ce serait donner à entendre que le néolibéralisme s'identifie purement et simplement au libre-échange, ce qui est abusivement simplificateur, et nous priverait de la possibilité de mettre en évidence la contribution directe des Etats à sa mise en place et à sa perpétuation (à commencer par l'initiative de la libéralisation de la finance). Ensuite, ce serait faire du renforcement des prérogatives traditionnelles de l'Etat l'axe du combat contre le néolibéralisme, en consacrant et en aggravant toujours davantage le monopole de l'initiative politique par les gouvernants, alors qu'il nous faut travailler chaque jour à battre en brèche ce monopole en favorisant de nouvelles pratiques d'autogouvernement de la part des gouvernés. Mais cela n'est possible que si nous favorisons de telles pratiques d'emblée à l'échelle internationale : en ce sens, nous avons besoin d'un « nouvel internationalisme » capable d'opposer des pratiques d'émancipation aux pratiques de gouvernement néolibérales.